

September 14, 2026

Species at Risk Policy Division  
Canadian Wildlife Service, Environment and Climate Change Canada  
[LEPreglementations-SARAregrulations@ec.gc.ca](mailto:LEPreglementations-SARAregrulations@ec.gc.ca)

Dear Species at Risk Policy Division,

The Canadian Society for Ecology and Evolution (CSEE; [csee-scee.ca](http://csee-scee.ca)) is Canada's national scientific society for ecologists and evolutionary biologists. Our members include the country's leading scientific researchers and experts on biodiversity, species at risk, ecosystem health, terrestrial, freshwater and marine ecology, conservation biology, and the biological processes supporting Canada's natural capital.

CSEE is pleased to see a proposal to accelerate the protection of listed species and welcomes the opportunity to provide input to the Government of Canada's discussion paper, [Proposed Critical Habitat Protection Regulations for federal lands made under section 59 of the Species at Risk Act](#).

The Species At Risk Act (SARA) is a fundamental instrument for the protection of species at risk. While a landmark Act for conservation in Canada, SARA suffers from important inefficiencies that undermine its role in protecting Canada's wildlife. By making the protection of the identified critical habitat on federal land automatic, the proposed legislative change tackles an important administrative delay.

CSEE broadly supports this proposal, as we believe it will accelerate the protection of species at risk. Specifically, we support the proposal assuming that it does not impede or limit the designation of critical habitat and protects all critical habitat on federal lands (except for First Nation reserve lands and lands under the administration of the commissioners of Yukon, Northwest Territories and Nunavut).

We understand the added complexity of the unique regulatory framework for aquatic species. However, given the well-documented disproportionate delays in protecting aquatic species, such as marine fishes [1], we hope that this proposal will be followed shortly by a similar proposal made jointly with Fisheries and Oceans Canada (DFO). Ideally, this new proposal would automatically protect critical habitat of aquatic species in the exclusive economic zone of Canada, the continental shelf of Canada, and other aquatic habitat for which the federal government has full jurisdiction.

While the proposal eliminates an important delay in the protection of critical habitat, many other delays remain for imperilled species to be listed and receive protections under SARA. Many of these delays were reported by the Auditor General of Canada in 2024 [2]. For example, the evaluation process is currently so slow that, at the current pace, it would take 30 years to assess all prioritised species, and 120 years to assess all species potentially at risk in Canada. Recent staffing cuts in Environment and Climate Change Canada (ECCC) and DFO have likely further slowed the pace of evaluating the risks that species face in Canada.

Even after species are found to be threatened or endangered and are recommended for listing under SARA, decisions by Cabinet to list or not to list have added further delays, often years. Despite a 2017 ECCC policy setting out a clear timeline, a recent analysis by CSEE members found that a Cabinet decision was made on time for only 17 out of 260 species. We encourage the government to eliminate this delay through procedures such as placing mandatory deadlines for the Ministerial decision after receipt of a Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) assessment.

We applaud the government for removing one of the current inefficiencies of the Species at Risk Act. We hope that this is the start of a process where other sources of delays and inefficiencies will be addressed. We also urge the government to tackle other important gaps in protection, especially those linked to non-federal lands. Our members look forward to working with you to accomplish these important changes to protect the most imperilled species in our country.



Marc Johnson  
President



Sally Otto  
Vice-President  
Co-chair, Policy Committee



Marie Auger-Méthé  
Co-chair, Policy Committee

---

[1] McDevitt-Irwin, J. M., Fuller, S. D., Grant, C., & Baum, J. K. (2015). Missing the safety net: evidence for inconsistent and insufficient management of at-risk marine fishes in Canada. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 72(10), 1596-1608.

[2] Reports of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the Parliament of Canada. (2024) Supporting Species at Risk Assessment and Reassessment—Environment and Climate Change Canada. 31 pages. [https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl\\_cesd\\_202411\\_09\\_e.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl_cesd_202411_09_e.pdf)

14 Septembre, 2026

Division des politiques sur les espèces en péril  
Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada

Chère Division des politiques sur les espèces en péril,

La Société canadienne d'écologie et d'évolution (SCEE; [csee-scee.ca](http://csee-scee.ca)) est la société scientifique du Canada qui regroupe les écologistes et les biologistes de l'évolution. Nos membres comprennent les principaux chercheurs et experts scientifiques du pays dans les domaines de la biodiversité, des espèces en péril, de la santé des écosystèmes, de l'écologie terrestre, d'eau douce et marine, de la biologie de la conservation, ainsi que des processus biologiques qui soutiennent le capital naturel du Canada.

La SCEE se réjouit de la proposition visant à accélérer la protection des espèces en péril inscrites et accueille favorablement l'occasion de partager des commentaires sur le document de travail du gouvernement du Canada: [Projet de règlement sur la protection de l'habitat essentiel sur le territoire domanial pris en vertu de l'article 59 de la Loi sur les espèces en péril.](#)

La Loi sur les espèces en péril (LEP) constitue un instrument fondamental pour la protection des espèces menacées. Bien qu'elle soit une loi phare en matière de conservation au Canada, la LEP souffre d'importantes inefficacités qui compromettent son rôle dans la protection de la faune et de la flore canadiennes. En rendant automatique la protection de l'habitat essentiel désigné sur le territoire fédéral, la modification législative proposée permettrait de remédier à d'importants délais administratifs.

La SCEE appuie dans l'ensemble cette proposition, car nous croyons qu'elle permettra d'accélérer la protection des espèces en péril. Plus précisément, nous appuyons la proposition à condition qu'elle n'entrave ni ne limite la désignation de l'habitat essentiel et qu'elle assure la protection de l'ensemble de l'habitat essentiel situé sur le territoire domanial (à l'exception des terres de réserve des Premières Nations et des terres gérées par les commissaires du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut).

Nous comprenons la complexité supplémentaire associée au cadre réglementaire unique des espèces aquatiques. Toutefois, compte tenu des retards disproportionnés et bien documentés dans la protection des espèces aquatiques, notamment des poissons marins [1], nous espérons que cette proposition sera rapidement suivie d'une proposition similaire pour les espèces aquatiques élaborée conjointement avec Pêches et Océans Canada (MPO). Idéalement, cette nouvelle proposition prévoirait la protection automatique de l'habitat essentiel des espèces aquatiques dans la zone économique exclusive du Canada, sur le plateau continental du Canada et

dans les autres habitats aquatiques à l'égard desquels le gouvernement fédéral exerce une compétence pleine et entière.

Bien que la proposition permette d'éliminer un important délai dans la protection de l'habitat essentiel, de nombreux autres délais subsistent dans le processus d'inscription des espèces en péril et de leur protection en vertu de la LEP. Plusieurs de ces délais ont été signalés par le vérificateur général du Canada en 2024 [2]. Par exemple, le processus d'évaluation est actuellement si lent qu'au rythme actuel, il faudrait 30 ans pour évaluer toutes les espèces prioritaires et 120 ans pour évaluer toutes les espèces potentiellement en péril au Canada. Les récentes réductions de personnel à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et au MPO ont probablement ralenti davantage le rythme auquel les risques auxquels sont confrontées les espèces au Canada sont évalués.

De plus, même après qu'une espèce a été reconnue comme étant menacée ou en voie de disparition et qu'il a été recommandé de l'inscrire en vertu de la LEP, les décisions du Cabinet de procéder ou non à son inscription ont entraîné des délais supplémentaires, souvent de plusieurs années. Malgré une politique d'ECCC adoptée en 2017 établissant un échéancier clair, une analyse récente menée par des membres de la SCEE a révélé qu'une décision du Cabinet avait été rendue dans les délais pour seulement 17 des 260 espèces. Nous encourageons le gouvernement à éliminer ce délai au moyen de mesures telles que l'imposition d'échéances obligatoires pour la prise de décision ministérielle après la réception d'une évaluation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Nous félicitons le gouvernement d'éliminer l'une des inefficacités actuelles de la Loi sur les espèces en péril. Nous espérons qu'il s'agit du début d'un processus visant à remédier aux autres sources de retards et d'inefficacités. Nous pressons également le gouvernement de s'attaquer à d'autres lacunes importantes en matière de protection, en particulier celles qui concernent les terres non fédérales. Nos membres se réjouissent à l'idée de collaborer avec vous afin de mettre en œuvre ces changements importants pour assurer la protection des espèces les plus menacées de notre pays.

  
Marc Johnson  
Président

  
Sarah (Sally) Otto  
Vice-Présidente  
Coprésidente, comité politique

  
Marie Auger-Méthé  
Coprésidente, comité politique

[1] McDevitt-Irwin, J. M., Fuller, S. D., Grant, C., & Baum, J. K. (2015). Missing the safety net: evidence for inconsistent and insufficient management of at-risk marine fishes in Canada. *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, 72(10), 1596-1608.

[2] Rapports du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada (2024) Soutien à l'évaluation et à la réévaluation des espèces en péril — Environnement et Changement climatique Canada. 33 pages. [https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl\\_cesd\\_202411\\_09\\_f.pdf](https://www.canada.ca/content/dam/oag-bvg/2021-2024-reports/documents/parl_cesd_202411_09_f.pdf)